

Mercredi 16 mars 2016

9h45 – 10h30 : session plénière – actualité nationale



- ❖ Principaux projets 2016 de l'AFEPTB
- ❖ Plateforme d'échanges de l'AFEPTB
- ❖ Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales »

➤ La session plénière en bref

Les projets phares de la programmation 2016 de l'AFEPTB sont :

- La mise en place d'une fédération nationale pour la gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau par bassin versant,
- Le développement d'une plateforme partenariale entre l'AFEPTB et les associations nationales de collectivités territoriales,
- L'organisation des ateliers Previrisq 2016 (du 17 au 20 octobre à Lyon), événement complémentaire à FLOODRisk 2016,
- Le développement d'outils d'accompagnement et de la communication interne et externe.

La plateforme d'échanges de l'AFEPTB, mise en ligne en mars 2014 a fait l'objet d'une enquête auprès de ses utilisateurs. Des améliorations vont être réalisées en matière de communication sur l'outil, de gestion et d'alimentation du site et surtout d'ergonomie avec :

- La refonte des menus de la page d'accueil (catégories de classement, ...)
- Le retrait des catégories publiques (site totalement privé)
- La mise en place d'un login persistant entre deux consultations de la plateforme, y compris après l'arrêt de la machine – ce point a également fait l'objet de demande lors de la session plénière.

Le Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales » a vocation à diffuser, informer, partager des connaissances sur la thématique des zones humides continentales. C'est un outil au service des acteurs pour le transfert de connaissances en direction du grand public et d'un public technique et professionnel.

Le principal outil du Pôle-relais MZHIVA est son site internet, en ligne depuis 2010 : <http://www.pole-zhi.org/>

Ce site offre la possibilité d'avoir une vitrine au niveau national des actions portées sur les EPTB.

➔ **Les EPTB peuvent orienter le contenu des données / sujets et orienter la veille en remontant des projets ou des demandes.**

Depuis 2015, le site dispose d'un accès web à sa **base de données documentaire**, consultable depuis le site internet : elle regroupe l'ensemble des références compilées depuis 2008. Il s'agit de documents officiels, d'informations, techniques, pédagogiques et scientifiques. Le public ciblé est technique.

Pour essayer de valoriser ce contenu, il a été décidé de mettre en place **des bulletins bibliographiques**.

Les échanges avec la salle ont notamment porté sur la dimension stratégique et politique du Pôle-relais MZHIVA : « sur le fond, comment fait-on connaître les zones humides, leur régression, le lien au changement climatique ? » ainsi que sur l'impact potentiel de la loi Biodiversité sur les Pôles-relais zones humides en lien avec la création de l'Agence française de la biodiversité.

➤ **Le fil des présentations et des échanges**

Propos introductifs

Catherine Gremillet, Directrice de l'AFEPTB

L'organisation de séminaires techniques constitue une initiative nouvelle de l'AFEPTB. Cela fait suite à des discussions sur les groupes de travail thématiques qui se réunissaient de manière régulière par le passé. L'idée est désormais de proposer 2 temps de 2/3 jours par an à l'ensemble des agents des EPTB sur plusieurs thématiques et de manière transversale.

Les objectifs poursuivis sont de mieux se connaître et de travailler sur des dossiers transversaux.

Les séminaires alternent des interventions spécialisées, des retours d'expériences, des échanges et temps de co-construction.

Catherine Gremillet remercie vivement l'équipe de l'AFEPTB, fortement mobilisée pour la préparation de ce séminaire, qui fait suite à un premier séminaire organisé très récemment : les 9 et 10 décembre derniers.

Enfin, la réorganisation de l'équipe de l'AFEPTB est présentée : suite au départ de Claire programmé fin avril et dans le cadre du projet d'évolution de l'AFEPTB, deux recrutements sont en cours : un pour un poste de chargé de projets et un nouveau poste centré sur la communication et la formation, sur l'événementiel technique et le développement de partenariats pour la formation des élus.

Principaux projets 2016 de l'AFEPTB

Catherine Gremillet, Directrice de l'AFEPTB

La programmation des projets / actions de l'AFEPTB pour 2016 comporte 10 projets.

Les projets phares / stratégiques de cette programmation sont :

- La mise en place d'une fédération nationale pour la gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau par bassin versant,
- Le développement d'une plateforme partenariale entre l'AFEPTB et les associations nationales de collectivités territoriales,
- L'organisation des ateliers Previrisq 2016 (du 17 au 20 octobre à Lyon), événement complémentaire à FLOODRisk 2016,
- Le développement d'outils d'accompagnement et de la communication interne et externe.

Des projets pluriannuels seront également poursuivis et conduits, relatifs à :

- L'évaluation des SNGRI – PGRI – SLGRI,
- La participation au PNMH (Plan National Milieux Humides).

Le colloque de l'AFEPTB sera organisé en 2018 avec les associations nationales de collectivités territoriales, les associations environnementales, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture sur les approches partenariales et participatives de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

Enfin, l'AFEPTB participe au développement du Centre National de Restauration des Rivières (l'AFEPTB aura un rôle d'animation) et travaille sur les interfaces sciences – gestion.

[Lien vers l'arborescence des projets / actions 2016 de l'AFEPTB](#)

La plateforme d'échanges de l'AFEPTB

Denis Berlemont, Assistant Appui aux projets

L'extranet de l'AFEPTB a été mis en ligne en mars 2014.

Une première évaluation de l'utilisation de l'outil a été réalisée au travers d'une enquête lancée en octobre 2015.

Au moment de l'enquête, il existait 110 profils enregistrés.

182 personnes ont été interrogées. Seules 45 réponses ont pu être collectées provenant de 23 EPTB sur les 29 membres de l'association. 80% des réponses proviennent des personnels techniques et 20% des directions.

Les principaux enseignements de cette enquête sont :

- Les grandes catégories de contenu (actualités, contacts, Informations techniques et Evènements) semblent répondre aux attentes vis-à-vis de l'outil.
- Il existe une forte demande pour le développement de retours d'expériences et la mise à jour de l'actualité juridique
- Il conviendrait d'améliorer la structuration de la plateforme afin de pouvoir retrouver facilement les informations. En effet, la moitié des utilisateurs de la plateforme ont des difficultés à trouver les informations sur la plateforme.
- L'ergonomie de l'outil doit être améliorée, notamment par une révision du système de classement et des menus plus visibles. En effet, 40% des utilisateurs éprouvent des difficultés dans l'utilisation de la plateforme
- Les nombreuses fonctionnalités (en dehors de l'annuaire et du calendrier) doivent être mieux présentées pour être mieux connues et utilisées. En effet, 7 utilisateurs sur 10 ne savent pas aujourd'hui qu'ils peuvent contribuer à l'alimentation de la plateforme.

Les améliorations proposées sont :

- En termes de communication sur l'outil et son contenu
 - o Abonnement systématique des nouveaux profils aux alertes mails et rattrapage des anciens profils.
 - o Diffusion large d'une note technique dans le réseau des EPTB, directement par mail et via les directeurs, rappelant les contenus et les fonctionnalités de la plateforme.
 - o Rappel systématique de la présence d'articles sur l'extranet dans les mails envoyés au réseau.
- Pour améliorer la gestion courante et l'alimentation du site
 - o Diffusion d'article plus régulière/systématique notamment sur les réunions de l'AFEPTB
- Afin d'améliorer l'ergonomie de l'outil
 - o Refonte des menus de la page d'accueil (catégories de classement, ...)
 - o Retrait des catégories publiques (site totalement privé)
 - o Login persistant entre deux consultations de la plateforme, y compris après l'arrêt de la machine.

[Lien vers le ppt présenté](#)

Pour se connecter à l'extranet : <http://extranet.eptb.asso.fr>

Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales

Florence Thinzilal, Coordinatrice du Pôle-relais MZHIVA

Les Pôles-relais zones humides ont été initiés en 2001 dans la lignée du 1^{er} PNA milieux humides pour accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable de ces milieux.

En 2008, le Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales » (PR MZHIVA) a été créé à partir de la fusion des Pôles-relais « mares » porté et « zones intérieures » créés en 2001. Ce nouveau Pôle-relais est porté par la Fédération des PNR.

En 2013, le PR MZHIVA a été transféré à l'AFEPTB, qui le porte aujourd'hui.

En 2014, les Pôles-relais ont bénéficié d'une charte de reconnaissance attribuée par l'Etat.

Les actions du Pôle-relais sont de diffuser, informer, partager, comprendre sur la thématique des zones humides continentales. C'est un outil au service des acteurs pour le transfert de connaissances en direction du grand public et d'un public technique et professionnel.

Un réseau d'acteurs est également animé pour promouvoir les bonnes pratiques.

Enfin, le PR MZHIVA participe à la mise en place de la politique nationale sur les milieux humides.

L'animation du PR MZHIVA mobilise 2 personnes à l'AFEPTB : Denis Berlemont sur l'alimentation du site internet et la JMZH (Journée Mondiale des Zones Humides) et Florence Thinzilal sur la coordination du Pôle, la lettre d'informations, le suivi Plan national d'action en faveur des milieux humides et cette année, le développement du volet expertise avec la DRIIE et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Le principal outil du PR MZHIVA est son site internet, en ligne depuis 2010.

<http://www.pole-zhi.org/>

La partie la plus utilisée est celle des actualités, où sont diffusées les initiatives locales et nationales : appels à projets, REX, offres d'emplois, événements...

Ce site offre la possibilité d'avoir une vitrine au niveau national des actions portées sur les EPTB.

➔ **Les EPTB peuvent orienter le contenu des données / sujets et orienter la veille en remontant des projets ou des demandes.**

La fréquentation du site est en augmentation et les utilisateurs y sont de plus en plus fidèles. Depuis 2013, un effort important d'actualisation des informations est en effet fait.

Le PR MZHIVA participe à l'alimentation du portail national des zones humides : <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/>

Des lettres électroniques reprenant le contenu du site internet sont également diffusées : 8 numéros par an. Leur diffusion entraîne un pic de fréquentation sur le site.

Depuis 2015, le site dispose d'un accès web à sa **base de données documentaire**, consultable depuis le site internet : elle regroupe l'ensemble des références compilées depuis 2008. Il s'agit de documents officiels, d'informations, techniques, pédagogiques et scientifiques. Le public ciblé est technique.

Pour essayer de valoriser ce contenu, il a été décidé de mettre en place **des bulletins bibliographiques communs à l'ensemble des Pôles-relais zones humides** sur différents thèmes.

L'intérêt de cet outil est aussi de pouvoir valoriser les études locales, thèse, rapports... Cela va plus loin qu'une recherche Google. C'est un moyen de valoriser les publications des EPTB et cela est relié au portail national des documents techniques sur l'eau.

➔ **Si des manques sont constatés, les EPTB peuvent faire remonter leurs demandes pour orienter les recherches et l'alimentation de la base de données documentaires.**

Des fiches REX sont mises en ligne sur le portail national. Le PR MZHIVA fait le lien.

- Si des EPTB souhaitent valoriser des actions locales, ils peuvent remonter la demande au Pôle-relais.

Actions phares 2016 :

- Développement du volet expertise : mise en œuvre de la séquence « éviter, réduire, compenser » sur les milieux humides avec un focus sur le bassin Seine Normandie notamment mais aussi point sur tous les SDAGE + lien avec des doctrines DREAL
- Mieux connaître les réseaux d'acteurs : ré-identifier des experts sur les thématiques et déterminer les sujets phares pour les travaux du PR MZHIVA pour les années à venir
- Renforcer l'alimentation de la base documentaire, en orientant sur les besoins des EPTB + production des 2 bulletins bibliographiques (inondations et urbanisme).

[Lien vers la présentation PowerPoint](#)

→ **Echange avec la salle :**

Comment peut-on faire ressortir l'efficacité potentielle du Pôle-relais et comment peut-on le faire connaître du grand public ?

Sur le fond, comment fait-on connaître les zones humides, leur régression, le lien au changement climatique ? La motivation des élus sur le terrain reste en effet faible. Le Pôle devrait produire une information plus stratégique, plus politique avec des communiqués de presse... qui vont permettre de formuler des recommandations sur le terrain. Il manque une externalisation de conclusions par exemple pour sensibiliser sur le taux de régression des zones humides.

Le travail fourni répond aux orientations de départ à savoir : un travail technique orienté vers un public technique. Cela correspond aux demandes du comité d'orientations.

Le fonctionnement du Pôle-relais est encadré par une convention avec l'Onema et le comité des utilisateurs du Pôle-relais a formulé une demande d'expertise.

Une dimension plus politique pourrait toutefois être développée dans le cadre de l'AFEPTB : il pourrait être imaginé la production d'outils stratégiques, qui pourraient sortir du volet expertise.

Peut-on avoir plus d'informations sur l'action avec la DRIEE et l'AESN ?

L'AFEPTB est en contact depuis 1 an avec la DRIEE et l'AESN pour identifier leurs besoins et construire un partenariat. A l'origine, le Ministère en charge de l'écologie a fléché un financement pour le Pôle relais via la DRIEE.

Est-ce que la loi Biodiversité va avoir un impact sur le Pôle-relais ?

Pour l'instant, il n'y a pas trop de visibilité sur le positionnement des Pôles-relais zones humides par rapport à l'Agence Française de Biodiversité (AFB). Deux hypothèses sont formulées pour l'avenir :

- soit un appui sur les Pôles-relais,
- soit un pilotage des Pôles-relais par AFB.

L'Onema prône que les Pôles-relais restent proches des territoires et ne soient pas pilotés par l'AFB.

Ne faut-il pas être actif par rapport à cela et faire savoir la volonté de l'AFEPTB, quant à l'indépendance des Pôles-relais en contactant le préfigurateur ?

Est-ce que les documents de la base documentaire sont des documents validés ?

Certaines publications sont validées dans leur propre cadre comme les thèses, les publications scientifiques... Pour l'ensemble des documents, il est vrai que des modalités de validation sont à formaliser. Cela rejoint aussi la question de l'expertise.

Il existe 5 Pôles-relais zones humides. Chacun a sa propre base de données documentaires, son outil Internet, produit des lettres... Pourquoi n'y a-t-il pas une base commune ? Pourquoi ne pas mutualiser des choses qui intéressent au niveau national ?

Cette question revient effectivement fréquemment. Derrière cela, il y a d'abord un héritage historique : en 2001, chaque Pôle disposait d'un site. Toutefois, il y a un effort de mutualisation : au niveau des méthodes de travail, des outils de communication. Le travail des Pôles-relais zones humides visent à produire de l'information locale et thématique.